

Public Sénat, 2 avril 2021

Séparatisme : le Sénat adopte l'article « Samuel Paty » qui sanctionne la mise en danger d'autrui par la diffusion d'informations personnelles



Ce vendredi, le Sénat a adopté l'article 18 du projet de loi confortant les principes de la République. Un amendement directement inspiré de l'assassinat de Samuel Paty qui sanctionne la mise en danger d'autrui par la diffusion d'informations personnelles. La séance a été marquée par une franche opposition entre le garde des Sceaux et la gauche du Sénat qui craint pour la liberté de la presse.
